



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Guide pour l'organisation des formations au secourisme civique dans l'académie de Versailles



Juin 2018

FORMATION AUX SECOURS CIVIQUES SOMMAIRE

Sommaire	p1
Les enjeux des formations aux secours civiques	p2
La formation aux premiers secours : un levier pédagogique	p3
Les différents dispositifs de formation	p4
Apprendre à Porter Secours	p5
Les Gestes Qui Sauvent	p6
Prévention Secours Civiques de niveau 1	p7
Sauveteur Secouriste du Travail	p8
Devenir formateur en PSC1	p9
Devenir formateur en GQS	p10
Monter une formation en 4 étapes	p11
Organigramme des acteurs	p12
Les moyens	p13
Illustrations pédagogiques :	p14 à p19
➤ LE PSC1 dans le parcours citoyen	p14
➤ Montagne et secourisme	p15
➤ Bien vivre ensemble : liaison école – collègue	p16
➤ Lien avec « la santé » illustration avec les EPI	p17
➤ APS au cycle 3	p18
➤ PSC1 et PPMS	p19
Boite à idées	p20
Pour aller plus loin : sitographie et bibliographie	p21



FORMER LES ELEVES AUX PREMIERS SECOURS : LES ENJEUX ACTUELS



Un contexte qui engage chacun d'entre nous :

Après les attentats de janvier et novembre 2015 puis de juillet 2016, chacun a pris conscience des risques existants sur l'ensemble du territoire français. Chacun a également pu s'interroger sur sa capacité à réagir de façon adaptée. Au-delà, de ce contexte spécifique, les accidents de la vie courante concernent un grand nombre de citoyens directement ou indirectement. Chaque année en France, une personne sur cinq en est victime. Cela représente six fois plus de décès que ceux causés par les accidents de la route.

La formation aux premiers secours s'inscrit pleinement dans le parcours scolaire des élèves. Elle constitue un véritable levier pédagogique, notamment en donnant du sens aux apprentissages et en développant l'estime de soi.

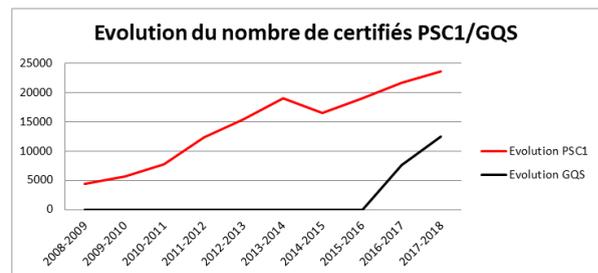
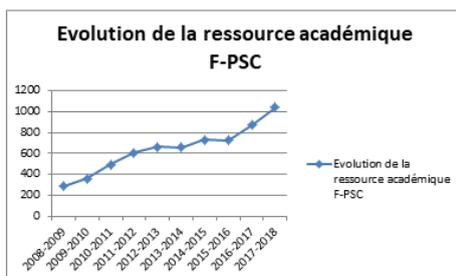
« Etre acteur de sa sécurité et de celle des autres » : priorité nationale qui s'intègre dans le projet académique 2020. En effet :

- entrer dans une démarche de « secouriste », c'est partager des valeurs de solidarité et d'ouverture à l'autre ;
- une formation qui induit des attitudes individuelles et collectives qui peuvent impacter le climat scolaire.
- les modalités pédagogiques retenues pour ces formations permettent à chaque élève de réussir par l'action tout en développant des compétences du socle commun ;
- les savoirs, savoir-être et savoir-faire acquis donnent du sens aux apprentissages disciplinaires et transversaux ;
- devenir formateur pour un personnel est une action qualifiante et valorisante.



L'académie de Versailles : une académie particulièrement dynamique

Il y a 10 ans à peine, 5% des collégiens étaient formés aux premiers secours (AFPS). Au 21 juin 2018, à l'issue de leur parcours au collège, 42% des élèves ont obtenu le certificat « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » (PSC1) et 22% ont été formés aux gestes qui sauvent (GQS). Ces résultats sont indissociables de l'évolution du nombre de sessions de formation initiale de Formateurs. En 5 ans, la ressource en formateurs PSC a augmenté de 60% sur l'ensemble de l'académie.



Cette évolution est positive mais les résultats sont encore loin des objectifs fixés par l'Instruction interministérielle n° 2016-103 du 24 août 2016 relative à la sensibilisation et formation aux premiers secours et gestes qui sauvent (GQS) : 100 % des élèves de troisième formés (PSC1 ou GQS).

Ce guide présente les différents dispositifs de formations aux premiers secours à destination des élèves et des personnels. Au-delà de son caractère informatif, il a pour objectif de montrer comment la richesse de ces formations peut être mise au service de projets pédagogiques transdisciplinaires.

Une équipe académique à votre service

L'équipe académique en charge du dossier au sein du Service Médical Infirmier et Social et de la DAFPA, relayée au niveau départemental, œuvre au quotidien pour accompagner les écoles, les collèges et les lycées à mettre en œuvre les formations d'élèves et d'adultes.

Vous pouvez compter sur eux.

Daniel FILATRE
Recteur de l'académie de Versailles,
Chancelier des universités.

Porter secours c'est : porter un regard sur l'autre, prendre des décisions, faire des choix lucides et autonomes.

Un levier pédagogique pour développer des compétences transversales à travers des projets transdisciplinaires en mobilisant des savoirs, savoir-faire, et savoir-être fondamentaux, structurés et évalués dans le cadre des compétences du socle commun et des programmes. Cette approche s'inscrit dans le parcours de l'élève pour une progressivité cohérente des apprentissages.

Ces formations favorisent la réussite de tous :

- En renouvelant les pratiques pédagogiques ;
- En donnant du sens aux apprentissages ;
- En modifiant le rapport des élèves au savoir par une approche pratique et transversale ;
- En développant l'estime de soi.

Des valeurs éducatives inscrites :

Dans la circulaire interministérielle : N° 2016 – du 24 août 2016

- *L'école a pour mission de former l'élève en tant que personne et futur citoyen. Elle se doit de préparer les élèves à vivre en société et à devenir des citoyens responsables.*
- *Les formations permettent de développer des comportements civiques et solidaires, le sens de la responsabilité individuelle et collective.*

Dans les programmes:

La vie au sein de l'établissement et son prolongement en dehors de celui-ci est l'occasion de développer l'esprit de responsabilité et d'engagement de chacun et celui d'entreprendre et de coopérer avec les autres.

- SVT : « corps humain et santé » : « *relier la connaissance des processus biologiques étudiés aux enjeux liés aux comportements responsables individuels et collectifs en matière de santé.* »
- EPS : « *Tout au long de la scolarité, l'éducation physique et sportive a pour finalité de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre ensemble.* »
- EMC : « *L'esprit de coopération doit être encouragé, la responsabilité vis-à-vis d'autrui mise à l'épreuve des faits - l'engagement : agir individuellement et collectivement : le secours à autrui : prendre des initiatives* »

Dans le parcours éducatif de santé :

« Développer les compétences psychosociales dans le cadre des programmes et du socle commun pour que chacun puisse répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne »

Dans le parcours citoyen :

Le « parcours citoyen » a pour double objectif de faire connaître aux élèves les valeurs de la République et de les amener à devenir des citoyens responsables et libres. En cela, il contribue pleinement au domaine 3 du socle commun intitulé « La formation de la personne et du citoyen ».

Le « parcours citoyen » intègre la culture de l'engagement, les certificats et attestations obtenus au cours de la scolarité (attestation scolaire de sécurité routière ainsi que prévention et secours civiques de niveau 1).

Porter secours

Socle commun de compétences de connaissances et de culture

Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

Education à la sécurité routière

Programmes disciplinaires

Parcours éducatif de santé:
"éduquer - prévenir - protéger"

Parcours citoyen

Enseignements Pratiques Inter-disciplinaires

Formation jeune secouriste à l'UNSS

LES DIFFERENTS DISPOSITIFS DE FORMATIONS



PRESENTATIONS DES DIFFERENTES FORMATIONS :

Formations	Durée	Public cible	Délivrance Attestation ou Certificat	Qui forme ?
APS : Apprendre A Porter Secours	Tout au long de la scolarité du 1 ^{er} degré : cycle 1, 2 et 3	Elèves de la maternelle au CM2	Attestation « APS »	Professeurs des écoles ayant un PSC1
GQS : Gestes Qui Sauvent	2h	Elèves Personnels de l'Education Nationale Ratio d'encadrement : 1 formateur pour 15 stagiaires maximum	Attestation « GQS »	Formateur GQS Formateur PSC
PSC1 : Prévention et Secours Civiques de niveau 1	8h	Elèves Personnels de l'Education Nationale Ratio d'encadrement : 1 formateur pour 10 stagiaires maximum	Certificat de compétences « PSC1 »	Formateur PSC à jour de sa formation continue et inscrit sur liste des formateurs de l'académie de Versailles Formateur SST à jour de son MAC
SST : Secouriste sauveteur du Travail	12h	Elèves de lycée technologique et professionnel Ratio d'encadrement : 1 formateur pour 10 stagiaires. 1h de formation en plus par stagiaire supplémentaire sans dépasser 15 stagiaires	Certificat SST valable 24 mois Remise à niveau obligatoire tous les 24 mois Bénéficie du PSC1 par équivalence	Formateur SST
FI-F-PSC : Formation Initiale de Formateur en Prévention et Secours Civiques	8 jours en présentiel (lundi) et 1 jour en distanciel	Personnels de l'Education Nationale Prérequis : un certificat PSC1 de moins de 3 ans à la date d'entrée en formation	Certificats de compétences : « PICF » (Pédagogie Initiale et Commune de Formateur) Et « PAE F-PSC » (Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en Prévention et Secours Civiques)	Formateur de Formateur en secourisme
FI-F-GQS : Formation Initiale de Formateur en GQS	7h en présentiel Ou bien 1h en e-formation + 6h en présentiel	Personnels de l'Education Nationale Prérequis : un certificat PSC1 de moins de 3 ans à la date d'entrée en formation	Attestation « F-GQS » Tous les 3 ans, obtenir de nouveau une certification PSC1	Formateur de Formateur en secourisme + Formateur PSC selon l'effectif des stagiaires

FORMATION APS: Apprendre à Porter Secours

1- Un module spécifique à l'Éducation Nationale

- Module existant depuis 2006 et intégré dans les programmes scolaires du 1^{er} degré : *reconstruction en cours*
- Réforme des programmes : ce module APS est intégré dans les programmes de l'Enseignement Moral et Civique des cycles 2 et 3, auquel est adossé le parcours citoyen de l'élève (BO 21-06-2015)
- L'APS s'inscrit dans un parcours de formation au secourisme civique tout au long de la scolarité de l'élève : de l'école maternelle (APS cycle 1), école élémentaire (APS cycle 2 et 3), collège (PSC1 ou à défaut GQS) et lycée (formation courte)



2- Public cible

Elèves de l'école primaire (maternelle et élémentaire)

3- Durée de formation ?

Variable : pas de durée minimale institutionnelle, le professeur des écoles construit sa propre séquence APS pour développer les compétences attendues



4- Qui peut dispenser la formation APS ?

La formation est dispensée par les professeurs des écoles titulaires du PSC1.
Liaison école-collège : les formateurs PSC de collèges peuvent organiser ces séquences en concertation avec les professeurs des écoles.

5- Ressources et Partenaires

- Brochure d'accompagnement pour mener ce module : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Action_sanitaire_et_sociale/31/0/APS_brochure2006_116310.pdf
- Dispositif APS : <http://eduscol.education.fr/cid47503/dans-le-premier-degre.html>
- Fiches d'aide éditées par Prévention Maif

6- Personnes ressources : qui contacter ?

- IEN – CPC – Directeur d'école – Infirmière – Formateur PSC
- Référentes départementales du dossier secourisme :
78 : Mme F. LOPES : ce.ia78.psc1@ac-versailles.fr
91 : Mme V. MOREL-COLOMBERO : ce.ia91.psc1@ac-versailles.fr
92 : Mme C. TRELUYER : ce.ia92.psc1@ac-versailles.fr
95 : Mme S. DESBOIS : ce.ia95.psc1@ac-versailles.fr



SENSIBILISATION aux Gestes Qui Sauvent

1- Pourquoi une sensibilisation aux GQS ?

Enjeux nationaux :

- Eduquer à une culture de la sécurité – instruction interministérielle du 24/08/2016 : 50% d'élèves formés au PSC1 pour 2016-2017 ; 60% pour 2017-2018.
- Formation GQS est une formation subsidiaire si l'établissement ne peut pas former au PSC1
- Réforme du collège : parcours citoyen et parcours éducatif de santé



3- Durée de formation

2h



2- Public cible

Elèves et personnels de l'Education Nationale
Ratio d'encadrement : 1 formateur GQS ou PSC pour 15 stagiaires

4- Qui peut dispenser les GQS ?

- ✓ **Un Formateur PSC** (Prévention et Secours Civiques ou F-PS) inscrit sur la liste d'habilitation de l'académie de Versailles, et à jour de sa formation continue.
- ✓ **Un Formateur SST**
- ✓ **Un Formateur GQS: nouveauté depuis janvier 2017, 3 prérequis:**
Etre personnel de l'EN, avoir un PSC1 de moins de 3 ans, avoir suivi une formation d'une journée aux guides pédagogiques et techniques GQS.

5- Comment mettre en place une formation GQS ?

Le Chef d'Etablissement déclare sur OSCAR (accès par Arena) le projet et procède à l'ouverture des sessions GQS, et à l'inscription des apprenants.

7- Personnes ressources : qui contacter ?

Chargée académique dossier securisme (CADS) :

Mme N. ROUSSE : 01 30 83 46 75

cads@ac-versailles.fr

Conseillers académiques Formation PSC

78 : M. J. PROVINI : julien-etienne.provini@ac-versailles.fr

91 : Mme MJ. GUILLOUD : marie-josee.guilLOUD@ac-versailles.fr

92 : Mme C. STOVEN-BUGAUD : clarisse.stoven-bugeaud@ac-versailles.fr

95 : M. C. CLEMENT : christophe.clement@ac-versailles.fr

Référentes départementales du dossier securisme

78 : Mme F. LOPES : ce.ia78.psc1@ac-versailles.fr

91 : Mme V. MOREL-COLOMBERO : ce.ia91.psc1@ac-versailles.fr

92 : Mme C. TRELUYER : ce.ia92.psc1@ac-versailles.fr

95 : Mme S. DESBOIS : ce.ia95.psc1@ac-versailles.fr

6- Financement ?

Une enveloppe budgétaire départementale participe au financement des formations PSC1 et GQS.

FORMATION :

Prévention et Secours Civiques de niveau 1

1- Pourquoi former au PSC1 ?

- Enjeux nationaux : « toute personne concourt par son comportement à la sécurité civile » : loi de modernisation du 13/08/2004
- Eduquer à une culture de la sécurité : objectifs fixés dans la circulaire du 24/08/2016 : 50% d'élèves formés au PSC1 pour 2016-2017 ; 60% pour 2017-2018
- Réforme du collège : parcours citoyen et parcours santé



2- Public cible

Elèves et personnels de l'Education Nationale

Ratio d'encadrement : 1 Formateur PSC pour 10 stagiaires maximum

3- Durée de formation

8h minimum, durée adaptable selon le public

4- Qui peut dispenser la formation PSC1 ?

Obligation d'être un Formateur PSC (Prévention et Secours Civiques) ou Formateur SST (Sauveteur Secouriste du Travail) inscrit sur la liste d'habilitation de l'académie de Versailles, et à jour de sa formation continue. Si vous n'avez pas de Formateur PSC, l'académie offre une formation initiale pour former ces Formateurs-PSC.



5- Comment mettre en place une formation PSC1 ?

Le Chef d'Etablissement déclare le projet sur l'application sur OSCAR (accès par ARENA). Il procède à l'ouverture des sessions PSC1 et à l'inscription des apprenants. Il peut déléguer cette mission aux Formateurs PSC.

7- Personnes ressources : qui contacter ?

Chargée académique dossier secourisme

(CADS) : Mme N. ROUSSE : 01 30 83 46 75
cads@ac-versailles.fr

Conseillers académiques Formation PSC

78 : M. J. PROVINI : julien-etienne.provini@ac-versailles.fr

91 : Mme MJ. GUILLOUD : marie-josee.guilloud@ac-versailles.fr

92 : Mme C. STOVEN-BUGAUD : clarisse.stoven-bugeaud@ac-versailles.fr

95 : M. C. CLEMENT : christophe.clement@ac-versailles.fr

Référentes départementales du dossier secourisme :

78 : Mme F. LOPES : ce.ia78.psc1@ac-versailles.fr

91 : Mme V. MOREL-COLOMBERO : ce.ia91.psc1@ac-versailles.fr

92 : Mme C. TRELUYER : ce.ia92.psc1@ac-versailles.fr

95 : Mme S. DESBOIS : ce.ia95.psc1@ac-versailles.fr

6-Financement ?

Une enveloppe budgétaire départementale participe au financement des formations PSC1 et GQS.

FORMATION : Sauveteur Secouriste du Travail

1- Que signifie SST ?

- Sauveteur Secouriste du Travail
- Formation professionnelle liée au monde du travail.
- Le SST est un acteur de prévention dans son établissement ou entreprise
- Le certificat SST est un atout à l'embauche

2- Différences entre SST et PSC1

- Le programme est à peu près le même en ce qui concerne la prise en charge des victimes.
- Le sauveteur secouriste est formé en plus sur les risques liés à son activité professionnelle.
- Le candidat reçoit un certificat de SST : valable 24 mois
- Ce certificat SST donne l'équivalence au PSC1 mais pas l'inverse

3- Public cible

- Age minimum : 15 ans dans l'année
- Elèves, apprentis et étudiants des formations technologiques et professionnelles suite à un accord cadre national signé entre le réseau de prévention et l'Education Nationale
- La formation au secourisme est intégrée à la préparation de certains diplômes, notamment en CAP et en baccalauréats professionnels

4- Durée SST

Formation de 12 heures pour
10 participants

5- Qui peut dispenser la formation SST ?

Obligation d'être un Formateur SST dont le cursus nécessite une formation en santé et sécurité au Travail.

6- Obligation d'un SST

Tous les 2 ans, un maintien actualisation des compétences est nécessaire (MAC SST) pour maintenir sa certification

7- Personne ressource : qui contacter ?

Mme Laurence DEFFAYET, coordinatrice du centre ressources académique en santé, sécurité au travail :
laurence.deffayet@ac-versailles.fr
Tél. : 01 30 83 44 33
Portable : 06 31 90 71 20

DEVENIR FORMATEUR PSC



1- Elaborer le projet :

- a) Etat des lieux : recensement du personnel intéressé pour devenir formateur PSC.
- b) S'assurer que le futur stagiaire dispose d'un PSC1 de moins de 3 ans
- c) La formation initiale de Formateur PSC est principalement réalisée sur un jour dédié : le lundi. Possibilité pour les chefs d'établissement d'aménager les emplois du temps pour ce personnel qui partira en stage.

2- Prérequis pour entrer en Formation Initiale de Formateur PSC :

Personnel de l'EN, majeur, titulaire d'un certificat **PSC1 de moins de 3 ans à la date d'entrée en formation**. Les non titulaires du PSC1 ont la possibilité de suivre une formation PSC1 sur un stage collectif ou individuel (DAFPA).

3- Durée formation initiale formateur PSC :

Formation sur dispositif hybride : des activités à distance à réaliser sur Magistère et 8 jours de présentiel. Ces journées de formation se déroulent principalement le.

4- Formation initiale Formateur PSC/Législation :

- Obtention de l'attestation de pédagogie initiale et commune de formateur : arrêté du 08/08/2012
- Obtention du certificat de compétences de pédagogie appliquée à l'emploi de formateur PSC : arrêté du 04/09/2012

5- S'inscrire :

L'avis du chef d'établissement est requis. Le dossier téléchargeable (<http://www.ac-versailles.fr/cid118154/construire-une-academie-formation.html>) ou à retirer auprès de Mme N. ROUSSE (CADS) : cads@ac-versailles.fr

6- Bénéfices pour les EPLE

Un enjeu national : tous les élèves doivent être formés au PSC1 ou aux GQS à un moment donné de leur parcours au collège.

Pour l'établissement :

- impact sur le climat scolaire.
- des enjeux pédagogiques :
 - Etoffer le parcours citoyen et le parcours éducatif de santé
 - Développer des compétences du socle, domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen (faire preuve de bienveillance, respect d'autrui, vivre avec les autres, s'engager, être responsable / D4 les systèmes naturels et techniques (savoir relation fonctions biologiques santé)
- Personnel formé mobilisable en cas de crise (PPMS, formation du personnel...).

7- Les obligations d'un F-PSC :

Suivre une formation continue de F- PSC annuelle : 1 jour. Ne peut former que le personnel de l'EN et les élèves de son académie d'emploi.

DEVENIR FORMATEUR GQS



1- Elaborer le projet :

- a) Etat des lieux : recensement des personnels intéressés pour devenir formateur GQS : projet collectif d'établissement.
- b) S'assurer que le futur stagiaire dispose d'un PSC1 de moins de 3 ans



2- Prérequis pour entrer en formation initiale de Formateur GQS :

Personnel de l'EN, majeur, titulaire d'un certificat PSC1 de moins de 3 ans à la date d'entrée en formation, et suivre une formation. **Les non titulaires du PSC1 ont la possibilité** de suivre une formation PSC1 sur un stage collectif (DAFPA).

3- Durée :

Formation d'1 journée de 7h
Ou
1 journée de 6h + 1h en amont sur un dispositif à distance en e-formation

4- Particularité :

L'établissement peut accueillir une formation initiale de Formateur GQS, et former aux GQS un public d'élèves en exercice d'application pour les stagiaires Formateurs GQS.

5- S'inscrire :

L'avis du chef d'établissement est requis.
Dossier téléchargeable (<http://www.ac-versailles.fr/cid118154/construire-une-academie-formation.html>) ou à retirer auprès de la CADS : cads@ac-versailles.fr

6- Bénéfices pour les EPLE ?

Un enjeu national : former les élèves aux GQS

Des enjeux pédagogiques :

- Etoffer le parcours citoyen et le parcours éducatif de santé
- Développer des compétences du socle
 - domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen (faire preuve de bienveillance, respect d'autrui, vivre avec les autres, s'engager, être responsable)
 - Domaine 4 : les systèmes naturels et techniques (savoir relation fonctions biologiques santé)

Personnel formé mobilisable en cas de crise (PPMS, formation du personnel...).

7- Les obligations d'un F-GQS :

Renouveler la certification du PSC1 à l'issue de ses 3 ans de Formateur GQS.

MONTER UNE FORMATION EN QUATRE ETAPES

1. Elaborer le projet

Cette première étape est essentielle. Elle va déterminer par la suite les besoins en formation et les moyens nécessaires.

Votre projet doit répondre aux questions suivantes:

- Quand la formation aura-t-elle lieu?
- A qui s'adresse-t-elle ?
- Pour combien d'élèves?
- Combien de sessions seront organisées (Pour rappel, une session est organisée pour 10 élèves maximum. En moyenne, il faut prévoir 3 sessions pour une classe avec une consommation de 24 à 27 heures sur l'enveloppe à demander)?
- Combien de salles sont à prévoir?
- Etablir les besoins en matériel:
 - Certains formateurs viennent avec le matériel de leur établissement, d'autres non.
 - Il est possible de mutualiser le matériel avec d'autres établissements en faisant passer au conseil d'administration les conventions de prêts.
 - Par ailleurs, vous pouvez aussi faire la demande auprès de la DSDEN pour emprunter le matériel à disposition.
 - Enfin, vous pouvez prévoir une ligne budgétaire pour l'achat du matériel, avec la possibilité d'une aide apportée par la municipalité, le Foyer Socio-Educatif ou d'autres partenaires.

2. Rechercher les formateurs

Si votre établissement ne possède pas son propre vivier de formateurs, vous pouvez, soit contacter directement les établissements qui en possèdent, soit contacter le chargé départemental du dossier secourisme de votre département pour en faire la demande.

3. Enregistrer la formation sur OSCAR

- Trois semaines avant le début de la date de formation connectez-vous sur ARENA, dans la rubrique *Examens et concours* => Applications locales des examens et concours => OSCAR Secourisme civique en établissement.
- Vous créez votre projet en indiquant le type de formation, puis les dates et horaires, ainsi que le nom des formateurs qui interviennent. Vous constituerez ensuite les groupes d'élèves.
- Vous distribuerez par la suite les convocations aux élèves.

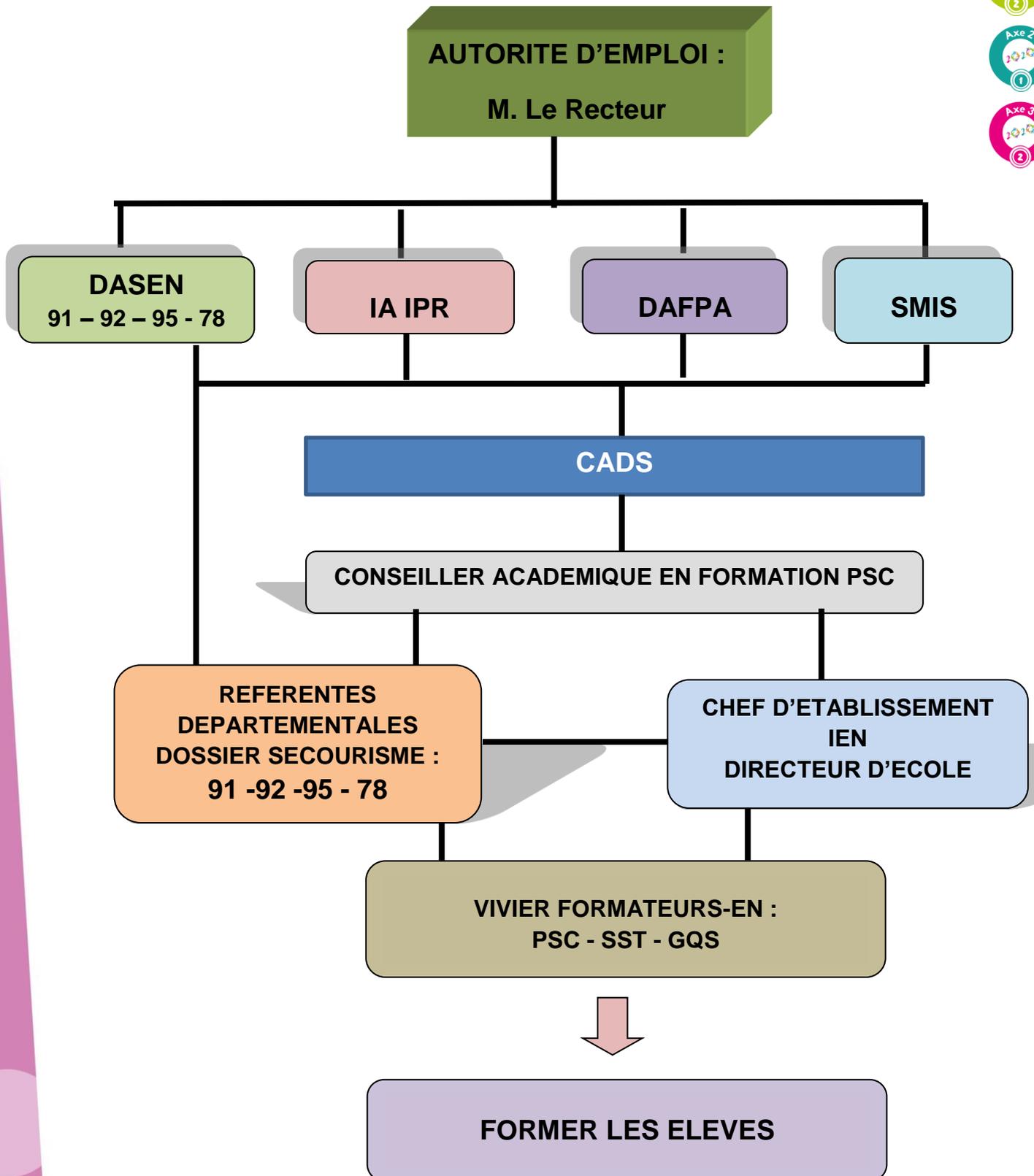
Retrouvez l'intégralité de la procédure sur OSCAR => RESSOURCES => DOCUMENTS => PROCEDURE CHEF D'ETABLISSEMENT

4. La formation

Ce sont maintenant les formateurs qui interviennent. A la fin de la formation, vous veillerez bien à ce que chaque formateur ait bien clôturé sa session de formation sur OSCAR.

L'archivage des fiches de suivi s'effectue au niveau de l'établissement en attente de la délivrance des certificats de compétences PSC1. Quant aux procès-verbaux, ils sont de la responsabilité du rectorat pour une durée de 30 ans. Il est conseillé néanmoins d'archiver le PV au sein de chaque établissement organisateur de la formation.

ORGANIGRAMME : SECOURISME CIVISME ACADEMIE VERSAILLES



LES MOYENS

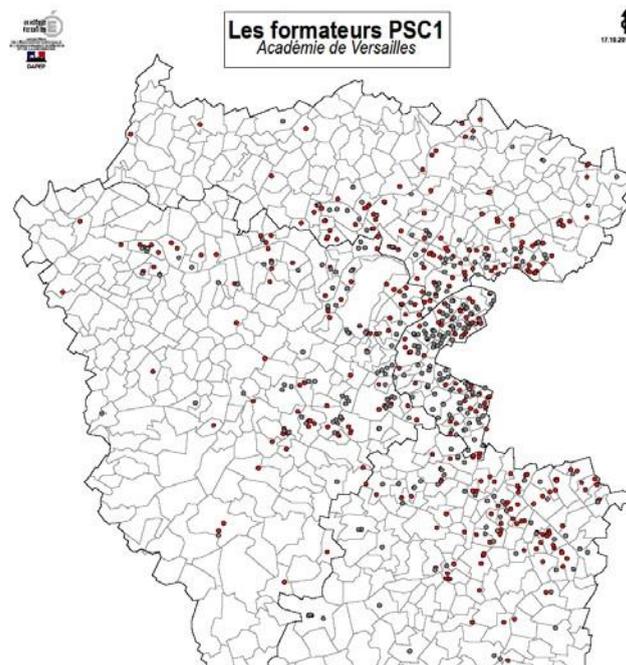
1. Carte des formateurs

L'académie de Versailles compte à ce jour plus de 700 formateurs, répartis dans 375 collèges.

Pour les solliciter, le chef d'établissement peut:

- ❖ S'adresser directement aux établissements voisins.
- ❖ S'adresser aux chargés départementaux du dossier secourisme de leur département.

Dans le cadre de leurs missions, les infirmier(e)s scolaires formateurs/trices participent également aux formations.



2. Le financement



· Apprendre à porter secours

Apprendre à porter secours (APS) s'effectue à l'école dans un projet interdisciplinaire. La formation doit s'inscrire dans le projet d'école afin de déterminer une progressivité cohérente des apprentissages.

Ainsi, ce sont les enseignants (titulaires du PSC1), qui, dans le cadre de leurs fonctions et leurs missions, assurent cette formation.

· Prévention et secours civiques de niveau 1 et Gestes qui sauvent

La formation PSC1 au collège est devenue un enjeu primordial dans l'académie de Versailles. Afin de répondre aux nombreuses demandes de formations, chaque département a été doté d'une enveloppe d'heures servant à rémunérer les formateurs.

Un financement partagé : le chef d'établissement doit, en amont, évaluer le coût de la formation et faire ensuite la demande auprès de la DOS du département. Après avoir évalué le coût de formation de l'année suivante, il est impératif pour le chef d'établissement d'anticiper dans la ventilation de la DGH des actions de formation en les inscrivant au projet d'établissement.

« LE PSC1 dans le parcours citoyen »

Description de l'action : Après avoir inscrit la formation PSC1 dans le parcours citoyen à partir d'une progression sur l'année d'actions planifiées, ce projet se réalise autour de deux semaines citoyennes banalisées, durant lesquelles tout un niveau de classe est formé. La première semaine se fait juste avant les vacances de la Toussaint, puis l'autre juste avant les vacances de printemps.

Les autres niveaux sont quant à eux mobilisés sur diverses interventions et actions elles aussi inscrites dans le parcours citoyen (Recours à la réserve citoyenne, association, ...)

Le contexte du collège : Ce projet s'adresse à tout collège ou tout lycée, souhaitant intégrer le PSC1 dans le parcours citoyen des élèves. Il a été mis en œuvre dans deux collèges de l'académie.

Cycle concerné : Ce projet est réalisable à partir du cycle 4.

Développement des compétences du socle : en lien avec la formation de la personne et du citoyen, notamment l'apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté, mais aussi de développer le sens des responsabilités. Il offre à chacun la possibilité de s'engager dans une action citoyenne, et de prendre des initiatives en fonction de la situation qui s'offre à l'élève.

L'élève développe l'entraide, la solidarité, la coopération mais aussi la bienveillance.

La formation PSC1 fait partie intégrante du Projet d'établissement et du parcours citoyen.

Lien avec :

- **Socle : Domaine 3 « la formation de la personne et du citoyen » :** Exercer son esprit critique, faire preuve de réflexion et de discernement - faire preuve de responsabilité, respecter les règles de la vie collective, s'engager et prendre des initiatives - Identifier des règles et des principes de responsabilité individuelle et collective dans les domaines de la santé, de la sécurité, de l'environnement.
- **Les programmes d'enseignement :** Programme EMC, Cycle 4
- **Les EPI**
- **Le parcours citoyen :** Formalisé et intégré au projet d'établissement, possibilité de présenter ce thème à l'oral du Diplôme National du Brevet. Il enrichit l'engagement de l'élève dans un projet et une action éducative à dimension citoyenne et morale.
- **Liaison inter-degré :** lien avec APS, action réalisée par les F-PSC dans les écoles primaires. (Apprendre à porter secours et/ou Gestes qui sauvent)

Exemple d'organisation pour une semaine sur un établissement de taille moyenne (Classe de 4^{ème}):

	Lundi			Mardi			Mercredi			Jeudi			Vendredi		
Matin	401 G1	401 G2	401 G3	402 G1	402 G2	402 G3	401 G1	401 G2	401 G3	403 G1	403 G2	403 G3	401 G1	401 G2	401 G3
Après-midi	402 G1	402 G2	402 G3	403 G1	403 G2	403 G3				402 G1	402 G2	402 G3	403 G1	403 G2	403 G3

- **Temps total de formation :** 72 heures sont à prévoir pour 3 classes (3classes = 18 sessions x 8h). Réorganisation des emplois du temps pour toutes les classes de l'établissement dans le cadre de la semaine citoyenne.
- **Nombres de formateurs :** 3 Formateurs PSC1 de l'établissement. Possibilité de renfort d'équipes formatrices payées en HSE (enveloppe DSDEN)
- **Nombre d'élèves formés :** 90 élèves maximum la première semaine, puis 90 élèves la deuxième semaine en fonction du nombre d'élèves dans l'établissement. Ce type d'organisation est transposable quelle que soit la taille de l'établissement.
- **Matériel :** Cette organisation nécessite un jeu complet de matériel par groupe. Il est envisageable de mutualiser le matériel entre plusieurs établissements ou d'emprunter celui de la DSDEN auprès des établissements ressources.

« MONTAGNE ET SECOURISME »

Description de l'action : Formation PSC1 pour tous les élèves de l'établissement, mais les volontaires peuvent finir la formation durant un voyage Montagne et Secourisme. Les formateurs profitent d'une présence 24h/24 avec les élèves pour exploiter toutes les situations de la vie courante et entraîner les élèves à réagir en cas d'accident (simulations d'accident dans les sanitaires, la salle de restauration, les escaliers, sur les pistes de ski...)

Le contexte du collège: Collège urbain de type 4 qui accueille une population scolaire mixte.

Cycle concerné : Cycle 3, classes de 6^e. Ouvert aux élèves volontaires. La limite étant le nombre de place dans l'hébergement choisi ou dans le car. (Environ 60% d'une promotion participe)



Axes du projet d'établissement :

- 1- Mettre en place les conditions de la réussite des élèves.
- 2- Le collégien au cœur d'un parcours de réussite et d'ouverture.
- 3- Faire de l'élève un citoyen responsable.

Axes Projet pédagogique « secours civique » : Offrir aux élèves les conditions d'une appropriation durable des gestes de premier secours et s'investir ensuite en tant que citoyen secouriste sur des événements sportifs.

Lien avec de nombreuses compétences du socle :

- Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer (la langue française). Un secouriste doit savoir s'exprimer clairement pour communiquer avec les victimes et passer l'alerte au SAMU.
- Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen (Apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté) Un secouriste doit savoir porter assistance aux personnes en danger, être le premier maillon d'une chaîne de secours, véritable action collective.
- Domaine 4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques (capacité à résoudre des problèmes). La formation PSC1 permet d'analyser et comprendre physiologiquement, les détresses des victimes pour effectuer les gestes appropriés.
- C'est un projet qui peut rentrer dans le cadre d'un EPI, du parcours citoyen et du parcours santé.

Production des élèves : en plus de suivre la formation, les élèves doivent apprendre à créer eux-mêmes et à jouer des scénarios de premiers secours... compétences essentielles pour continuer à s'entraîner tout au long de la vie afin de consolider les acquis.

Acteurs et formateurs concernés : 3 enseignants d'EPS sont formateurs en PSC1. C'est un chiffre confortable afin de former toute la promotion de 6^e chaque année, soit 120 élèves. Un enseignant d'une autre matière est sollicité pour accompagner durant le voyage. Ratio minimum pour le voyage : 1 professeur pour 12 élèves.

Financement : Les familles payent le voyage des enfants (environ 350€). Une aide peut être sollicitée auprès du fond social du collégien. Certaines municipalités peuvent participer : "subvention d'aide aux projets".

Moyens : Tout le matériel de formation au PSC1 est nécessaire (Mannequin, DAE, matériel pédagogique...) Ne pas hésiter à mutualiser le matériel avec plusieurs établissements ou à faire des demandes à la DSDEN.

Organisation temporelle : Devis en juin. Vote au CA en septembre. Voyage en janvier. Tous les 6^e reçoivent les 4 premières heures de formation au PSC1 en décembre. Ceux qui partent finissent leur formation pendant le voyage en janvier, les autres finissent en juin.

Les indicateurs sur l'évaluation : Un "état d'esprit de secouriste" visible au nombre d'élèves volontaires pour assurer des postes de secours (Cross, Olympiades, Championnat UNSS...). Intervention des élèves avec les bons réflexes au sein même du collège en cas d'accident. Nombre d'élèves qui traitent le sujet au sein du "parcours citoyen" lors de l'épreuve orale du DNB.

« Bien vivre ensemble au collège »

Liaison école collège par la validation de l'APS

Apprendre à porter secours

Le contexte de l'établissement : Un parent d'élève, qui avait déjà monté un projet de PSC1 au collège, a proposé à un directeur d'école primaire d'accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de l'APS. La collaboration avec le conseiller pédagogique de circonscription a permis de créer un module d'apprentissage à destination de tous les CM2 de la ville, qui passent leur APS au collège et ainsi de renforcer la liaison école collège.

Cycles concernés : cycle 3 (CM2) et cycle 4 (5^e)

Compétences du socle développées :

- langage pour penser et communiquer : observer, s'exprimer à l'oral, échanger, utiliser un vocabulaire spécifique technique ;
- formation de la personne et du citoyen : formation morale et civique, formation à la responsabilité individuelle et apprentissage de la vie en société, de l'action citoyenne
- systèmes naturels et techniques : identification des règles et principes de responsabilité individuelle et collective dans le domaine de la santé, de la sécurité et de l'environnement

Axes du projet d'établissement : bien-être et santé, développement de l'inter disciplinaire et de l'inter degré

Axes Projet pédagogique « secours civique »

- Au cycle 3 :
 - o EMC : rapport à la loi et aux autres, sens de l'engagement et de l'initiative
 - o Sciences et technologie : observer, décrire, établir des relations de cause à effet, adopter un comportement responsable.
- Au cycle 4 :
 - o SVT (respiration, cœur)
 - o Sciences physiques : sécurité électrique et produits chimiques
 - o EMC : avoir un comportement responsable, favorable à la santé et à la sécurité, respect mutuel et acceptation des différences.

Classes et cycles concernés : tous les CM2, soit environ 175 élèves /an et une vingtaine de 5^e parmi la cohorte de l'année.

Description de l'action : les CM2 suivent un module d'APS durant l'année et viennent valider l'attestation lors d'une journée au collège, en avril-mai, où ils sont également pris en charge par la vie scolaire et participent à un « atelier » avec un enseignant du collège. Les 5^e assurent le rôle de victimes.

Acteurs concernés : chefs d'établissements, conseiller pédagogique, vie scolaire, enseignants formateurs PSC1 du collège et de plusieurs matières ayant des 6^e.

Financement : aucun pour le 1^{er} degré ; DHG, IMP ou HSE pour le second degré selon disponibilité et une ligne budgétaire est prévue chaque année pour achat de matériel, maquillage (Possible grâce à la location par COP).

Les indicateurs sur l'évaluation :

- Effets constatés sur les élèves : valorisation de l'élève en difficulté scolaire qui s'investit dans cette formation, assistance rapide à un élève blessé ou malade, lien créé par l'élève avec sa famille autour du sujet étudié, acceptation de la différence liée à un handicap, autre représentation du collège pour les CM2 qui contribue à diminuer le stress d'entrée en 6^e.
- Sur les axes des projets pédagogiques et d'établissement : apaisement du climat scolaire et échanges d'information facilités au fil des ans entre enseignants des 1^{er} et 2nd degrés.



EPI et SECOURISME

« Corps, santé, bien-être et sécurité »

Description de l'action : élaboration d'un travail interdisciplinaire (EPS, SVT, physique-chimie, langues) sur le thème « corps, santé, bien-être et sécurité » pour le niveau 5^{ème}. Les élèves devaient résoudre la problématique suivante : en quoi l'effort physique associé à la nutrition permettrait d'accéder à une meilleure santé et au bien-être ?

Le contexte du collège: Collège urbain de type 4 qui accueille une population scolaire mixte.

Enjeux pédagogiques liens avec :

Le socle : D3 : la formation de la personne et du citoyen en SVT et EPS

- SVT : Participer à l'élaboration de règles de sécurité et les appliquer
- EPS : Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités

Les programmes d'enseignement :

- Programme de SVT abordé : Système cardiovasculaire et effort physique : comment réagir devant un arrêt cardiaque
 - Mesure de fréquences cardiaque et respiratoire - Système digestif, digestion, absorption, nutriments - Groupes d'aliments, besoins alimentaires, besoins nutritionnels, diversité des régimes alimentaires, calcul de l'IMC.
- Programme EPS abordé : se mettre en projet pour : s'échauffer, gérer son effort, faire des choix pour une meilleure performance, s'engager dans un programme de préparation. Développer des compétences méthodologiques et sociales : aider, observer, coacher, s'évaluer.
- Programme physique-chimie : Mouvement d'un objet : rectiligne, circulaire - Mouvement accéléré, ralenti et uniforme - Calcul de la vitesse
- Programme langues : Lexique de la nourriture – Quantité - Groupe d'aliments - Conseils alimentaires - Travail sur la culture du petit déjeuner dans les pays : Allemagne, Espagne, pays anglo-saxons.

Les parcours :

- Parcours éducatif de santé : éducation à la santé (alimentation, hygiène, la sécurité) – la prévention (alimentation et activité physique)
- Parcours citoyen : la formation de la personne et du citoyen (bienveillance, respect d'autrui, vivre avec les autres, s'engager, être responsable / D4 les systèmes naturels et techniques (savoir relation fonctions biologiques santé)

Production des élèves :

*cross du collège *petite déjeuner *Gestes qui sauvent

Axes du projet d'établissement : Conforter les apprentissages de base et installer le socle commun

Axes Projet pédagogique « secours civique » : continuité des apprentissages avec apprendre à porter secours en CM2 et la formation PSC1 pour tous les 3èmes.

Classes et cycles concernées : 5ème

Nombre d'élèves formés : 203 élèves

Acteurs concernés : infirmière, formateurs PSC

Formateurs : 1 professeur de SVT d'un établissement voisin, 1 professeur de français et professeurs EPS du collège

Financement : subvention des mairies pour le financement du matériel

Organisation temporelle :

- janvier : présentation et problématique
- janvier-février-mars : apport de connaissances
- fin mars : production finale : petit déjeuner, cross et réanimation cardio-pulmonaire

« Apprendre à Porter Secours au Cycle 3 »



Description de l'action : réalisation du dispositif Apprendre à Porter Secours centré sur des apprentissages relatifs à la prévention, à la protection, à l'alerte et à la conduite à tenir en présence d'une personne victime de l'une des 4 détresses au programme de l'APS : brûlure, chute, saignement abondant, perte de connaissance. Action menée en autonomie par des professeurs des écoles dans leur propre classe après formation pédagogique des enseignants.

Le contexte de l'école et du collège : projet déjà mis en œuvre dans 30 écoles réparties sur 4 circonscriptions, recouvrant un large éventail : écoles de petites communes, écoles de grandes agglomérations, écoles avec dispositif ASH, établissements ASH.

Classes et cycles concernés : CM1, CM2, Cycle 3 (1^{er} degré).

Compétences du socle développées :

- Domaine 3, la formation de la personne et du citoyen : l'élève coopère et fait preuve de responsabilité vis-à-vis d'autrui. Il sait prendre des initiatives, entreprendre et mettre en œuvre des projets, après avoir évalué les conséquences de son action.
- Domaine 1, les langages pour penser et communiquer : l'élève parle, communique, argumente à l'oral de façon claire et organisée. Il adapte son niveau de langue et son discours à la situation, il écoute et prend en compte ses interlocuteurs.
- Domaine 2, les méthodes et outils pour apprendre. L'élève apprend à gérer un projet, qu'il soit individuel ou collectif. Il en planifie les tâches, en fixe les étapes et évalue l'atteinte des objectifs.

Axes du projet de l'école : mieux comprendre les règles de vie de l'école, apprendre à porter secours et s'engager.

Axes du projet pédagogique « APS » : projet pédagogique articulé autour de 4 objectifs : reconnaître qu'une personne est en danger (les 4 détresses de l'APS) – alerter les secours – effectuer les gestes de premiers secours adaptés – intervenir auprès d'une victime en situation.

Les programmes d'enseignement : BO spécial n°6 du 25 juin 2015 - Programme d'Enseignement Moral & Civique (EMC) - Ecole élémentaire et collège - Arrêté du 12 juin 2015 - Annexe : Cycle 3 → L'engagement : agir individuellement et collectivement - Objet d'enseignement → le secours à autrui : prendre des initiatives, en lien avec le dispositif et l'attestation « Apprendre à Porter Secours » (APS).

Le parcours citoyen : l'APS s'inscrit dans un parcours de formation au secourisme tout au long de la scolarité de l'élève – école maternelle (APS Cycle 1), école élémentaire (APS Cycle 2, APS Cycle 3), collège (PSC1 ou GQS). Il contribue à la construction du parcours citoyen de l'élève.

Inter-degré : prolongement actuel : à l'occasion d'une liaison école-collège, une matinée secourisme où des élèves de CM1-CM2 formés à l'APS rencontrent des élèves de 4^{ème} formés au PSC1, partagent leurs apprentissages respectifs et participent ensemble à des ateliers de mises en situation.

Nombre d'élèves formés : environ 1000 élèves de CM1-CM2 sur ces deux dernières années, formés dans le cadre de leurs activités habituelles de classe menées par leurs enseignants.

Production des élèves : production devant les autres par des mises en situation et productions écrites pour la reconnaissance des détresses et pour les résumés de l'action en « situation ».

Formateurs : enseignants de Cycle 3 du 1^{er} degré titulaires du PSC1 et ayant suivi une formation spécifique à l'enseignement de l'APS (Instruction Interministérielle du 24 août 2016).

Financement : la formation des enseignants de CM1-CM2 relève de la formation continue du 1^{er} degré.

Moyens : environ 35 € de matériel pédagogique spécifique pour la 1^{ère} réalisation de l'APS.

Organisation : les élèves recevront une formation de 4 séances réparties sur quatre semaines maximum. Pour chaque séance, un objectif spécifique est développé. La durée de formation est évaluée entre 4 à 6h selon l'effectif de la classe.

Les indicateurs sur l'évaluation :

- effets constatés sur les élèves : Meilleure compréhension des règles de vie de l'école et de la notion de danger et renforcement de l'estime de soi par la prise en charge d'une victime.
- sur les axes des projets pédagogiques et d'établissement : respect des règles de vie, engagement des élèves sur les projets de l'établissement.

PSC1 ET PPMS



Objectifs du projet :

Sensibiliser les élèves aux problématiques des Risques Majeurs et les intégrer au groupe de personnes ressources de l'Établissement pour la mise en œuvre du PPMS.

Associer les élèves à l'élaboration du PPMS et confier à certains d'entre eux des responsabilités opérationnelles sous la responsabilité d'un adulte en cas d'activation du plan de l'Établissement.

Moyens mis en œuvre :

A chaque rentrée scolaire, tous les élèves de 4^{ème} et tous les délégués de classes sont formés au PSC1 par les formateurs de l'Établissement.

L'établissement recense aussi dès le début d'année : les élèves déjà formés au PSC1, les élèves étant Jeunes Sapeurs-Pompiers et les Jeunes Officiels Secouristes UNSS.

Description de l'action :

Les délégués élus aux instances de l'établissement et les élèves à mandats sont invités à prendre part aux réunions de préparation ou de mise à jour du PPMS et des exercices. Ils participent, en tant que personne ressource, à l'élaboration du plan ou à la préparation de la mise en œuvre de l'exercice.

Ils se verront confier le rôle de Jeune Secouriste à l'intérieur des zones de mise à l'abri. Ils auront une tenue facilement identifiable (chasuble rouge d'EPS). Ils sont équipés de talkie-walkie directement en lien avec l'infirmière dès le déclenchement du PPMS. Leur matériel sera prévu dans les malles PPMS présentes dans chaque zone de mise à l'abri. Ils aideront les adultes et le(s) chef(s) de zone dans la gestion d'éventuels blessés, et dans le maintien d'un climat serein lors de la mise à l'abri.

Evaluation et validation de l'action :

Leur investissement est valorisé dans la validation des compétences du Socle dans le domaine 3 la formation de la personne et du citoyen.

Les parcours :

Les élèves peuvent choisir de passer leur épreuve orale du DNB sur le rôle de Jeune Secouriste au sein du PPMS lorsqu'ils arrivent en fin de classe de 3^{ème}.

Ce dispositif peut s'intégrer aux parcours :

- Parcours éducatif de santé
- Parcours citoyen
- Parcours avenir

BOÎTE A IDEES

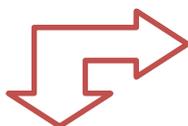
PSC1 & VIDEO

- **Objectifs** : Valorisation, Mise en réussite, Mise en projet
- **Description de l'action** : Dans le cadre du parcours citoyen, avec en perspective la prévention du décrochage scolaire, des élèves de troisième en difficulté scolaire, sociale, relationnelle sont impliqués dans la réalisation de vidéos, les plus conformes et parfaites possibles, d'actions de secours face à une ou plusieurs détresses simulées du PSC1. Outre le matériel PSC1, des tablettes, numériques, le projet nécessite un formateur PSC pour la révision en amont par l'ensemble du groupe de la conduite à tenir et des gestes de premiers secours, ainsi que pour la réalisation des vidéos. La réalisation des vidéos s'appuie sur une distribution des rôles parmi les élèves : sauveteur, victime, témoin, cameraman, metteur en scène etc. . . .
- **Lien avec le socle** : domaine 2, Les méthodes et outils pour apprendre : Coopérer et réaliser des projets. En fin de cycle 4, l'élève qui a une maîtrise satisfaisante - niveau 3 - parvient notamment à *définir et respecter une organisation et un partage des tâches dans le cadre d'un travail de groupe.*
- **Variante** : le projet peut être décliné en direction d'un public d'élèves de niveau de compétences atteint ou dépassé, en l'étoffant de :
 - o La conception et l'écriture des scénarii – Domaine 1 Les langages pour penser et communiquer
 - o La réalisation d'un montage vidéo à partir de différentes séquences filmées – formes de groupement au choix -, en utilisant un logiciel de montage gratuit - Domaine 2 Les méthodes et outils pour apprendre



Epreuve orale du DNB

S'appuyant sur la formation PSC1 de l'élève, ou sur un parcours organisé tout au long du cycle 4, le secourisme civique constitue une offre potentielle de l'épreuve orale du DNB, dans le cadre du Parcours Citoyen de l'élève, conformément aux dispositions nationales de l'épreuve de soutenance d'un projet.



Valorisation des certifications PSC1

- Remise des certificats de compétence PSC1 par le chef d'établissement et les formateurs PSC lors d'une cérémonie solennelle, en présence des parents d'élèves, d'élus de la commune ou de la communauté d'agglomération avec émargement des élèves à la remise.
- Affichage nominatif visible des élèves certifiés PSC1 au sein de l'établissement

PSC1 et Engagement

Objectifs: Responsabilisation - Mise à contribution des compétences au service de la communauté éducative

- **Evènements internes à l'établissement - PPMS, cross. . .**

Attribution de rôles d'acteur de la sécurité de Tous. Exemple de déclinaison concrète : lors du cross de l'établissement, des élèves volontaires certifiés PSC1 interviennent en binômes, à pied ou en vélo, équipés d'un talkie-walkie et d'une trousse de premiers secours contenant les numéros de téléphone de l'enseignant référent (à l'infirmerie de la base), le plan du site et de leur zone géographique de surveillance, ainsi qu'un livret récapitulatif des conduites à tenir et gestes du PSC1.

Lien avec le socle : Compétences développées dans le domaine 3 La formation de la personne et du citoyen: faire preuve de responsabilité, respecter les règles de la vie collective, s'engager et prendre des initiatives ; assumer des responsabilités et prendre des initiatives dans l'établissement et/ou dans la classe, s'impliquer dans la mise en place d'un événement dans l'établissement.

- **Manifestations sous l'égide de l'UNSS : les Jeunes Secouristes UNSS Public concerné** : adhérents de l'association sportive titulaires du PSC1, volontaires **Mise en œuvre** : les Jeunes secouristes ont un rôle de prévention ou d'information, ils n'agissent jamais seuls lors des postes de surveillance sur un parcours. Ils peuvent être certifiés « jeunes secouristes UNSS » lors d'un championnat, en binôme avec l'enseignant d'EPS, accompagné par une structure d'assistance (protection civile, croix rouge, blanche, SNSM, pompiers...)



Sitographie

- **Les textes de référence :**
<http://eduscol.education.fr/cid112125/textes-de-reference.html>
- **une formation tout au long de la scolarité :** la sensibilisation aux gestes qui sauvent et formation aux premiers secours : **dans le 1^{er} degré dans le second degré APS GQS PSC1 SST :** <http://eduscol.education.fr/cid47505/un-continuum-educatif-indispensable-et-obligatoire.html>
- **Formation de formateurs** aux 1ers secours :
<http://eduscol.education.fr/cid48468/formation-de-formateurs-aux-premiers-secours.html>
- **Ressources nationales** pour les formations aux 1ers secours :
<http://eduscol.education.fr/cid48470/ressources-nationales-pour-les-formations-aux-premiers-secours.html>
- **Rapport de la mission de préfiguration sur la généralisation au plus grand nombre de nos concitoyens, de la formation aux gestes qui sauvent :**
http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2017/04/rapport_de_la_mission_de_prefiguration_sur_la_generalisation_de_la_formation_des_gestes_qui_sauvent_-_20_avril_2017.pdf
- **Le parcours citoyen :** <http://eduscol.education.fr/cid107463/le-parcours-citoyen-eleve.html#lien2>
- **L'enseignement moral et civique :** <http://eduscol.education.fr/pid34730-cid103395/l-enseignement-moral-et-civique-dans-la-classe-et-dans-l-etablissement.html>
- **Le parcours éducatif de santé :** <http://eduscol.education.fr/cid105644/le-parcours-educatif-sante.html>

Bibliographie

- le plan académique 2020.
- Brochure « Apprendre à porter secours, sceren, MEN et dgesco » :
- Porter secours, un apprentissage de la maternelle au collège, guide de l'enseignant, Ed Maloine.
- Incident, accident comment agir ? C. Guigné, Sceren

